

## Honoraires de transaction TTC à la charge de l'acquéreur \*\*

Barème mis à jour en AVRIL 2017

### Habitation / Professionnel

Honoraires en %	Prix de vente
Forfait 4 000 € *	Jusqu'à 38 000 €
11 % *	de 38 001 à 53 000 €
9 % *	de 53 001 à 68 500 €
8 % *	de 68 501 à 99 000 €
7 % *	de 99 001 à 145 000 €
6,5 % *	de 145 001 à 233 000 €
6 % *	de 234 001 à 300 000 €
5,5 % *	de 301 000 à 368 000 €
5 % *	de 368 001 à +

### Location

Honoraires	
<b>Locaux à usage d'habitation</b>	
8 € * / m <sup>2</sup> de surface habitable	Visite, constitution du dossier, rédaction du bail
3 € * / m <sup>2</sup> de surface habitable	Etat des lieux location vide ou meublée
50 € *	Entremise et négociation <i>charge bailleur</i>
<b>Locaux commerciaux</b> 15 % du loyer annuel HT	Entremise et négociation, visite, constitution du dossier, rédaction du bail, état des lieux

### Terrain

Forfait de 4 500 € pour tout prix de vente

\* Tarifs indiqués TTC au taux actuel en vigueur de 20 %

\*\* La base de calcul des honoraires est sur le prix de vente hors honoraires

En cas de délégation, les honoraires appliqués sont ceux de l'agence qui détient le mandat initial